



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

enseignants

Question écrite n° 113754

Texte de la question

M. Philippe-Armand Martin (Marne) appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les inquiétudes exprimées par les professeurs d'histoire et de géographie concernant l'édiction d'un décret tendant à modifier le régime des décharges horaires de ces professeurs. Un audit de l'inspection générale de l'éducation nationale et de l'inspection générale des finances a évalué le nombre de ces décharges à 23 000 postes équivalents, soit 1,65 milliard d'euros. Ainsi, s'il est louable de rationaliser les dépenses publiques, cette rationalisation ne doit pas s'effectuer au détriment de la qualité des enseignements et des moyens matériels qui y sont consacrés. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui préciser les intentions du Gouvernement en l'espèce et de lui indiquer les mesures de nature à apaiser les inquiétudes des professeurs d'histoire et de géographie qui seront adoptées.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Armand Martin](#)

Circonscription : Marne (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 113754

Rubrique : Enseignement secondaire : personnel

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 décembre 2006, page 13133